



# Lettre ouverte - La FERC interpelle les candidat·es aux législatives sur leur programme

!

lundi 30 mai 2022, par [Bariaud](#)



Montréal, le 27 mai 2022

**Aux partis présentant des candidat·es aux élections législatives  
n'étant pas de l'extrême-droite**

Madame, Monsieur,

Au lendemain des élections présidentielles, les inquiétudes et attentes du mouvement social et du monde du travail dans sa diversité restent très importantes. Elles se traduisent par de nombreuses mobilisations dans de nombreux secteurs professionnels et par des revendications concrètes. Les luttes sont importantes autour de la création de postes statutaires, du maintien de conventions collectives de haut niveau, du maintien et du développement de services publics qui assurent une égalité de traitement aux citoyen·nes quel que soit le territoire où ils et elles vivent, de la revalorisation des salaires, de la reconnaissance des diplômes et des qualifications notamment dans les métiers à prédominance féminine, seule garantie d'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans les champs de la Fédération de l'Éducation de la Recherche et de la Culture, ces questions sont particulièrement prégnantes.

Vos partis présentent des candidates ou candidats à la représentation nationale qui, s'ils ou elles sont élu·es, devront répondre aux urgences sociales et environnementales afin de réduire les inégalités, lutter contre la pauvreté et la précarité qui frappent majoritairement les jeunes et les femmes, redonner du sens à notre système social solidaire et lutter contre le réchauffement climatique qui menace la planète.

Face à ces défis majeurs, nous vous proposons de répondre aux questions ci-dessous pour confronter vos programmes politiques et les revendications de nos organisations dans un large débat démocratique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Marie BUISSON  
Secrétaire Générale



FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE

263, rue de Paris - case 544 - 33515 - Montréal cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43  
Internet : [www.ferc-cgt.org](http://www.ferc-cgt.org) e-mail : [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)

**Dans le cadre de la semaine de déploiement actée par le dernier Comité Confédéral National de la CGT qui comprend notamment une prise de contact avec les différents partis politique (hors extrême droite) pour comparer leur programme et les revendications de notre organisation, la FERC interpelle les partis sur les grandes questions concernant les champs fédéraux.**

Madame, Monsieur,

Au lendemain des élections présidentielles, les inquiétudes et attentes du mouvement social et du monde du travail dans sa diversité restent très importantes. Elles se traduisent par de nombreuses mobilisations

dans de nombreux secteurs professionnels et par des revendications concrètes. Les luttes sont importantes autour de la création de postes statutaires, du maintien de conventions collectives de haut niveau, du maintien et du développement de services publics qui assurent une égalité de traitement aux citoyen·nes quel que soit le territoire où ils et elles vivent, de la revalorisation des salaires, de la reconnaissance des diplômés et des qualifications notamment dans les métiers à prédominance féminine, seule garantie d'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans les champs de la Fédération de l'Éducation de la Recherche et la Culture, ces questions sont particulièrement prégnantes.

Vos partis présentent des candidates ou candidats à la représentation nationale qui, s'ils ou elles sont élu·es, devront répondre aux urgences sociales et environnementales afin de réduire les inégalités, lutter contre la pauvreté et la précarité qui frappent majoritairement les jeunes et les femmes, redonner du sens à notre système social solidaire et lutter contre le réchauffement climatique qui menace la planète.

Face à ces défis majeurs, nous vous proposons de répondre aux questions ci-dessous pour confronter vos programmes politiques et les revendications de nos organisations dans un large débat démocratique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Marie BUISSON  
Secrétaire Générale

## **Dans l'Éducation, soutenez-vous les propositions suivantes, sinon quelles sont vos propositions ?**

- La création massive de postes de titulaires toutes catégories (enseignant·es, administratif·ves qui manquent, assistant·es sociales et sociaux, infirmier·es et médecin·es scolaires, AEd, AESH).
- La titularisation sans condition de concours et de nationalité des non titulaires avec création d'un corps de titulaires AESH et d'AEd (MI/SE amélioré et éducateur·trice/animateur·trice).
- Le passage des AESH et AED à temps plein.
- L'abrogation des réformes loi de transformation de la Fonction publique, lycée, Parcoursup, SNU, voie pro, INSPE, etc. et l'ouverture de négos pour une École émancipatrice.
- La création d'une véritable médecine du travail.
- La rénovation du bâti scolaire liant la transition énergétique/écologique et les nouvelles constructions zéro impact.
- L'intégration de l'enseignement privé sous contrat dans un grand service public de l'éducation, avec fonctionnarisation des personnels, enseignant·es ou salarié·es de droit privé, sur place.

## **Dans l'enseignement supérieur et la recherche publique, soutenez-vous les propositions suivantes, sinon quelles sont vos propositions ?**

- La création massive de postes de titulaires statutaires dans toutes les catégories.
- La fin de la rémunération au mérite (RIPEC, RIFSEEP, etc.) et individualisée.
- La mise en place de budgets récurrents et la fin des appels à projet.
- La suppression de l'ANR et des initiatives dites d'excellence.
- La suppression du CIR et la redistribution des fonds aux laboratoires et universités publiques.
- L'abrogation des lois de transformation de la Fonction publique, Parcoursup, LPR, LPR 1 et 2. La CGT continue à demander le maintien des CHSCT de plein droit, avec toutes leurs prérogatives et l'amélioration de celles-ci, et s'oppose à la fusion des CT et CHSCT dans les CSA.
- L'abandon des contrats de travail dérogatoires (CDDU et CDII) et des CDI de projet (ou mission).
- Dans le privé, la reconnaissance à sa juste valeur du travail de préparation des heures de face à

- face quel que soit le statut de l'enseignant·e et/ou du·de la formateur·trice (cadre/non cadre).
- Dans les CROUS, l'application de l'accord du 4 mai 2017 sur les conditions et modalités d'accès des personnels ouvriers des CROUS à la Fonction publique de l'État.
- La revalorisation des bourses des étudiant·es.
- Le développement du service de logement public des étudiant·es dans le cadre des CROUS.
- La gratuité d'inscription pour les étudiant·es étranger·es (hors union européenne).
- Le financement de tous les doctorant·e·s pendant la durée de leur thèse.

## **Dans la formation professionnelle continue, soutenez-vous les propositions suivantes, sinon quelles sont vos propositions ?**

- La création d'un Service Public national de la Formation professionnelle avec une mise en œuvre au niveau régional. Cette question porte notamment la problématique de la place, du rôle, des missions, de la complémentarité et des statuts des acteur·trices de la Formation professionnelle.
- L'abrogation de la loi « liberté de choisir son avenir professionnel ».

## **Dans l'éducation populaire (animation et sports), soutenez-vous les propositions suivantes, sinon quelles sont vos propositions ?**

- L'arrêt immédiat de la procédure de déploiement du SNU et de toute politique de jeunesse complémentaire à l'Éducation nationale se fondant sur un régime obligatoire.
- Une politique publique d'émancipation de la jeunesse, respectueuse de la diversité de ses aspirations et permettant l'appropriation de l'esprit critique.
- Le développement de politiques de mixité sociale pour la jeunesse sur les temps de loisirs passant par un soutien accru à des politiques de formation des individus tout au long de la vie.
- Un pilotage démocratique d'une politique d'accès au sport pour toutes et tous
- Une organisation du sport dans laquelle les agent·es de l'État poursuivent leurs missions publiques sur l'accès au sport via des actions de formation et de développement des clubs.
- Le refus de la précarité des salarié·es par une revalorisation des salaires et la cessation de tout usage abusif du contrat d'engagement éducatif (CEE), des CDD et l'arrêt des contrats de travail atypiques (CEE, CDII).

## **Et plus largement, sur les questions des salaires :**

- Pour vous quel est le SMIC Brut minimal ?
- Êtes-vous pour le dégel du point d'indice, dans quel laps de temps et à quelle hauteur ? Quel rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis 2010 (points d'indice en plus par échelon) ?
- Êtes-vous en faveur d'un salaire minimum par qualification commun à toutes les branches ?
- Comment obtenir la réelle égalité professionnelle entre les femmes et les hommes notamment chez les cadres et les cadres supérieur·es ?
- Faut-il indexer les salaires sur l'inflation ?

## **De la sécurité sociale (protection sociale, assurance chômage, famille, retraite).**

- Pour ou contre les exonérations de cotisations sociales ?
- Pour ou contre la suppression de la CSG et de la CRDS ?
- Que pensez-vous de l'intégration de la perte d'autonomie dans la branche santé ?
- Que pensez-vous du 100% Sécu ?
- Que prévoyez-vous en termes de prévoyance santé ?
- Que pensez-vous de la subordination du RSA à une activité de formation ou de travail ?

## **De la retraite**

- Pensez-vous augmenter les retraites et pensions ? Si oui, comment ?
- Que pensez-vous de l'indexation des retraites sur les salaires ?
- Quel âge pour la retraite à taux plein ? Que pensez-vous de l'intégration des années d'études et de recherche d'emploi dans les années de cotisations ?
- Êtes-vous pour la suppression de la décote ?
- Quelle retraite minimale ?
- Quelle prise en compte de la pénibilité ?
- Comptez-vous maintenir le Code des pensions civiles et militaires ?

## **De l'urgence sociale/urgence environnementale**

- Quelles contraintes pour l'État et les entreprises ?
- Quelles actions sur les 3 ans à venir ?
- Quid de la souveraineté alimentaire et de l'agriculture ?
- Quel projet de transition énergétique ?